

Luciana PENTELIUC-
COTOȘMAN
(Université Polytechnique
de Timișoara, Roumanie)

**Identité et diversité
dans le(s) discours français :
une approche socioterminologique**

Abstract: (Identity and diversity in French discourse(s): a socioterminological approach)

Underpinned by the dialectic of Self and Other, which goes back to the origins of thought, the conceptual binomial identity-diversity is currently at the heart of the discourses in humanities and social sciences, especially the political and media discourse, it polarizes public debates, generating a plethora of terms shaped by tensions between groups of enunciators, struggles of influences and socio-political choices. This rich transdisciplinary terminology is declined in a multitude of usages which, while constantly proliferating and redefining it, lead to a certain vagueness of the terms whose meaning, often hermetic to the general public, is further obscured. The present work aims to explore this terminological set gravitating around the concepts of identity and diversity, the formation and dynamics of the terms considered in context and in discourse, the construction of meaning that is rooted in complex social practices and in the symbolic imagination. It is based on a heterogeneous corpus and placed in a socioterminological perspective allowing to combine the linguistic description of terminology with its diachronic and cultural dimension.

Keywords: *identity, diversity, terminology, discourse, social sciences.*

Résumé : Sous-tendu par la dialectique du Même et de l'Autre qui remonte aux origines de la pensée, le binôme conceptuel *identité-diversité* se retrouve actuellement au cœur des discours des sciences humaines et sociales, notamment du discours politique et médiatique, il polarise les débats publics, tout en engendrant une pléthore de termes que les tensions entre groupes d'énonciateurs, les luttes d'influences, les choix sociopolitiques contribuent à façonner. Cette riche terminologie transdisciplinaire se décline dans une multitude d'usages qui, tout en la faisant constamment proliférer et se redéfinir, entraînent une certaine imprécision des termes dont le sens, souvent hermétique pour le grand public, s'en trouve obscurci davantage. Le présent travail se propose de rendre compte de ce cet ensemble terminologique mobilisé par les concepts d'*identité* et de *diversité*, de la formation et de la dynamique des termes envisagés en contexte et en discours, de la construction du sens qui s'enracine dans des pratiques sociales complexes et dans l'imaginaire symbolique, en s'appuyant sur un corpus hétérogène et en se plaçant dans une perspective socioterminologique, ouverte, permettant de combiner la description linguistique de la terminologie avec sa dimension diachronique et culturelle.

Mots-clés : *identité, diversité, terminologie, discours, science sociales.*

S'interroger aujourd'hui sur l'identité et la diversité pourrait, de prime abord, paraître une démarche aisée, mais vaine en quelque sorte et peu originale, tant la littérature engendrée par cette thématique et le travail d'élaboration conceptuelle, qu'elle a suscité, sont abondants, prolifiques, voir pléthoriques. Pourtant, c'est ce

foisonnement conceptuel même qui est propre à éveiller l'intérêt lorsqu'on approche le sujet par le biais de la terminologie. Car, dans une perspective terminologique, le binôme *identité-diversité* pose un problème de recherche autant généreux qu'épineux et l'approche du sujet dans une telle perspective peut, finalement, s'avérer fructueuse.

1. Identité et diversité : des incontournables à mettre sous la loupe terminologique

L'identité, tout d'abord, passe pour un concept difficile. Quels que soient l'ancrage disciplinaire et la perspective empruntée, tous les chercheurs se penchant sur ce concept en posent, d'entrée de jeu, la complexité, l'ambiguïté et le caractère flou. *Dilemme, paradoxe, perplexité, embarras, embrouillement, mine de confusion* sont autant de formules que l'on emploie pour décrire le « malaise » éprouvé devant ce concept. Quant au terme, celui-ci inquiète par sa *nature insaisissable, sa polysémie* et son *ambiguïté*. Ces choix lexicaux, récurrents et parfois redondants, sont hautement significatifs pour le terminologue : cumulés, ils semblent pointer vers une impasse terminologique.

Premièrement, le statut lexical d'*identité* est ambigu. C'est un mot du langage courant et un terme que plusieurs disciplines revendiquent pour désigner un concept – serait-ce le même ? – qu'elles s'attachent toutes à définir, sans réussir à en saisir parfaitement le contenu et à en établir de manière scientifique les fondements.

Au niveau sémantique, son statut est tout aussi paradoxal puisqu'il sert à exprimer à la fois la parfaite ressemblance et la différence, ainsi que tant d'autres choses différentes, ce qui est sans doute source de confusion, d'autant plus que cette polysémie s'avère irréductible.

Au niveau définitionnel, on observe la même imprécision et la même ambiguïté. Dans le dédale vertigineux des définitions essayant de fixer cette réalité évanescence, la pure et simple définition terminologique reste introuvable.

En mettant ainsi l'identité sous la loupe terminologique, force est d'admettre que le concept / terme transgresse plusieurs principes fondamentaux de la terminologie. Banalisation, imprécision, polysémie, transdisciplinarité, on y retrouve tout ce qui serait censé disqualifier la lexie *identité* comme terme. Toujours est-il que, de tous les horizons de la pensée, les théoriciens l'emploient dans leurs discours, en s'accordant sur le caractère essentiel et nécessaire de ce concept incommode et sur l'impossibilité de s'en passer. De plus, la généralisation de la question identitaire dans le monde contemporain s'impose désormais comme une évidence. À en croire Laurent Bouvet, nous vivons à « l'âge identitaire » (2020).

Le concept de *diversité*, de son côté, pour être plus récent dans les sciences humaines et sociales (SHS), n'est pas moins ambigu et « chargé » pour autant. Grand enjeu politique, idéologique, médiatique, il constitue, comme identité, un terme clé du discours contemporain des SHS, qui risque pourtant de devenir une formule, sinon une simple stéréotypie de langage, un mot fourre-tout qui dit soit trop, soit trop peu, soit rien du tout.

Les problèmes soulevés par ces deux concepts actuellement incontournables sont, de par leur nature, un défi pour la terminologie. Nous avons donc relevé le gant, en empruntant une perspective socioterminologique, la mieux placée pour étudier ces phénomènes de langage.

2. Au-delà du « tout terminologique »

La terminologie tournant à présent autour des concepts d'*identité* et de *diversité* est une terminologie essentiellement évolutive et floue, construite au carrefour de plusieurs domaines, inscrite dans le social et marquée politiquement et idéologiquement, donc loin de la fixité, de la transparence et de l'objectivité scientifiques exigées par la terminologie classique. Pour en traiter, on a donc eu besoin de l'élargissement de la vision et du cadre théorique fourni par la socioterminologie.

Née de la rencontre entre la sociolinguistique et la terminologie, la socioterminologie permet justement d'appréhender, d'une part, la relation entre la société, les terminologies et les discours, l'action de la société sur la terminologie et les discours, et d'autre part, la coexistence et la superposition de la langue de spécialité et de la langue commune.

La socioterminologie se fonde sur une vision dynamique des terminologies conçues comme des systèmes évolutifs, dépendants des contextes socio-politiques et des pratiques interactionnelles complexes, sous-tendus par l'imaginaire symbolique et social. Elle appréhende le concept terminologique comme un « signifié négocié par une communauté de locuteurs » (Gaudin, 2005, 86) et le décrit comme une construction de connaissances soumise à des variations synchroniques et diachroniques, en articulant concepts et productions discursives. La socioterminologie s'ouvre donc à des éléments nouveaux, notamment la dimension diachronique du concept et du terme, leur évolution et leur diffusion sociale, l'inscription culturelle des terminologies.

À les envisager dans cette perspective plus large, comme des « entités culturelles » (Gaudin, 2005, 90), soumise aux changements, les termes et les terminologies apparaissent chargés d'une histoire qu'il faut sans doute prendre en considération. En effet, c'est par le biais de la socioterminologie que l'on peut étudier la dynamique des termes et les mécanismes d'usage, les variations et les migrations entre langue générale et langue de spécialité, ainsi que les processus de conceptualisations et la production de sens des termes en relation avec les conditions de leur apparition, leur parcours historique et leur ancrage dans l'histoire des idées et des mentalités.

Comme nous l'avons déjà suggéré, la terminologie polarisée par le binôme conceptuel *identité-diversité* remet en cause plusieurs principes terminologiques fondamentaux : la monoréférentialité, l'univocité, l'absence de connotation, la fixité des domaines.

Or, sous l'éclairage socioterminologique, ces principes classiques perdent en partie de leur pertinence et de leur inébranlabilité. Ce sont les études de terminologie diachronique à montrer que le terme ne peut pas être vu comme une entité fortement

figée, cantonné dans un domaine de spécialité donné et parfaitement à l'abri de la synonymie et de la polysémie dans cet espace conceptuel clos. Car la synonymie et la polysémie existent bel et bien en terminologies et les domaines de connaissances spécialisés sont séparés par des frontières plutôt labiles, permettant les échanges et la migration des concepts et des termes. Envisagés plutôt comme des entités mobiles, ceux-ci transcendent les limites de tel ou tel langage spécialisé, en passant au fil du temps d'une discipline à l'autre, de manière que différents domaines peuvent se les approprier, les utiliser, les partager, tout en leur apportant d'inhérents changements.

François Gaudin souligne l'importance de cette mouvance : « L'essentiel de la production terminologique est lié à l'innovation. Or, on sait que celle-ci naît de réseaux transversaux et que la circulation langagière, l'échange et la contamination de concepts entre les disciplines sont des moteurs puissants de l'innovation. » (1993, 82). L'approche socioterminologique nous a donc fourni le meilleur angle d'attaque pour appréhender une « terminologie molle comme celle des sciences sociales » (Lerat, 1995, 19), l'évolution et la mobilité sémantique des concepts / termes *identité* et *diversité*, sur le fond des changements de paradigme et sous l'effet des phénomènes de mode auxquels ils sont soumis.

3. Identité : radiographie d'un concept paradoxal

Le concept d'*identité* plonge ses racines dans la philosophie présocratique, la première à se confronter à cette « source de perplexité » (Quine, 1950, 621) et à s'emparer des interrogations qu'elle suscite, dont la première porte sur la manière de conjuguer permanence et devenir, de penser la continuité du même au-delà du changement. Le sociologue Claude Dubar en donne une belle formulation : « Toute l'histoire de la philosophie est une controverse entre essentialisme issu de Parménide et existentialisme issu d'Héraclite. Si cette controverse persiste, c'est que l'identité est un paradoxe, il n'y a pas d'identité sans altérité. » (Dubar, 2007).

En effet, la logique formule le principe d'identité : $x = x$ ou « tout objet est identique à lui-même et à rien d'autre. » (Drapeau, 2016), et cette expression tautologique affirmant l'identité des indiscernables et l'indiscernabilité des identiques ouvre à une série de questions qui mettent d'emblée en évidence le caractère contradictoire de la notion : les fameux « paradoxes de l'identité », exprimés par les couples antinomiques *continuité* / *changement*, *unicité* / *multiplicité*, *singularité* / *isomorphisme*.

Au fil du temps, le concept devient objet de réflexion de nombreuses disciplines, ce qui multiplie les perspectives d'approche, mais c'est surtout dans la seconde moitié du XX^e siècle que la question de l'identité s'enrichit considérablement en devenant un concept central des SHS. Dans les années cinquante, sur le fond des problèmes sociaux et politiques entraînés aux États-Unis par l'affirmation de la minorité afro-américaine, le concept y connaît un grand succès, prend un essor considérable durant les années soixante-dix et se diffuse ensuite en Europe, en s'installant définitivement dans la réflexion pluridisciplinaire. La psychologie, la sociologie, l'anthropologie contribuent

désormais à en façonner le profil actuel, en multipliant les théories, les perspectives, les significations. Parallèlement, le mot se fait naturaliser par (re)terminologisation dans tous ces différents domaines et ce processus, en y ajoutant de sens nouveaux, contribue largement à en augmenter l'ambiguïté.

Dans les dictionnaires de langue généraux *identité* figure avec cinq nuances de sens : la coïncidence, la similitude ; l'unité, la consubstantialité ; ce qui est permanent, invariable, égal à lui-même ; les traits caractéristiques de la personne. Ces nuances étymologiquement motivées renvoient toutes à l'idée d'unité et de consubstantialité. Attesté en français depuis le XIV^e siècle, le mot est emprunté au latin *identitas* « qualité de ce qui est le même », lui-même dérivé du latin *idem* « le même ». En tant que tel, il exprime le caractère de deux ou plusieurs êtres identiques, ou le caractère de ce qui, sous des dénominations ou des aspects divers, ne fait qu'un ou ne représente qu'une seule et même réalité (TLFi).

Suite à la terminologisation dans les SHS, le terme développe une polysémie excédant largement ces nuances, qui se radicalise en paradoxe : *identité* est employé pour dire la ressemblance et la différence, ce qui rapproche et ce qui distingue, ce qui est unique et en même temps pluriel. La bi-univocité terme-concept semble définitivement compromise. On peut dire que le terme, unique, renvoie à plusieurs phénomènes fusionnant dans un concept multifacette qu'il désigne et dont ses différents emplois discursifs ne cessent de démontrer la mouvance, le rayonnement et la force créatrice.

Il serait impossible, dans l'espace de ce travail, de démêler le nœud inextricable des significations qui se sont accumulées autour du terme *identité*. Pourtant, les définitions peuvent nous renseigner sur l'histoire du concept / terme avec ses mutations, sa combinatoire et ses ambiguïtés.

En terminologie, la définition est une définition du concept, qui se voudrait unique, claire et précise. Particulièrement complexe, le concept d'*identité* se déploie dans une multitude de définitions hétérogènes et parfois contradictoires, témoignant justement de la diversité des approches conceptuelles dont il fait l'objet et de l'impossibilité de le définir de manière exhaustive et univoque. D'ailleurs, les emplois du terme dans les échanges courants et surtout dans le discours journalistique rendent le concept encore plus flou et l'entreprise définitoire d'autant plus malaisée.

En comparant plusieurs définitions issues de différents discours *plus ou moins* spécialisés, on constate tout d'abord, outre la récurrence de certains caractères, la variabilité qui affecte la classification du réfèrent. En effet, les définitions ne tombent d'accord ni sur la nature intrinsèque de l'identité, ni sur la manière de la concevoir, de façon que, après en avoir parcouru plusieurs, ont toujours du mal à dire ce que c'est que l'identité. Elle est définie tantôt comme un caractère (le caractère de ce qui est un), comme une propriété abstraite (au sens mathématique, logique et métaphysique), ou comme un aspect (aspect central de l'individualité particulière ou collective), tantôt comme un phénomène dynamique, comme un processus ou comme le produit ou le résultat de celui-ci, un construit, ou encore comme un sentiment, une idée, sinon, tout

simplement, comme « quelque chose de », formule qui semble acquiescer à la nature ineffable du concept : « Fondamentalement l'identité s'évanouit dès lors qu'on veut l'enfermer dans une définition. » (Drouin-Hans, 2006, 24).

En éprouvant sans doute cet embarras définitionnel, Claude Lévi-Strauss le met lui aussi au compte de l'évanescence du phénomène visé, quand il imagine l'identité comme « une sorte de foyer virtuel auquel on doit se référer pour expliquer certaines choses, mais qui n'a pas d'existence réelle. Son existence est purement théorique. » (Lévi-Strauss, 1983, 332).

La sociologie introduit dans ce « paradigme définitionnel » (Mortureux, 1995) que nous venons d'esquisser, l'idée de construction sociale reliée au concept d'*altérité*. L'identité est définie comme une « représentation de soi qui se développe dans la relation à l'autre », comme le « produit d'une opération intersubjective » (Sparti, 2015). Pierre Bourdieu (1982, 141) explique l'identité comme « cet être perçu qui existe fondamentalement par la reconnaissance des autres ».

Du champ de la psychologie, nous empruntons une formulation éclaircissante nous permettant de synthétiser les conclusions des différentes définitions et ouvrant sur le sémantisme du terme :

« Le champ sémantique du terme présente en effet deux significations pratiquement opposées. D'une part, l'identité désigne le caractère de ce qui est unique et donc qui distingue chacun et le différencie irréductiblement des autres. D'autre part, elle signifie la similitude parfaite entre des objets distincts ; dans ce cas, l'identité est donc le fait d'être semblable à d'autres. L'identité se propose ainsi, au niveau même de sa définition, dans le paradoxe d'être à la fois ce qui rend semblable et différent, unique et pareil aux autres. Elle oscille donc entre l'altérité radicale et la similarité totale. » (Marc, 2005, 17).

4. L'identité en discours : mutations conceptuelles et néologie terminologique

Si les définitions montrent la complexité de ce phénomène dans lequel viennent se conjuguer des aspects essentiels et contradictoires, ce sont les discours qui permettent d'en appréhender réellement la sphère conceptuelle et d'accéder à la richesse sémantique du terme.

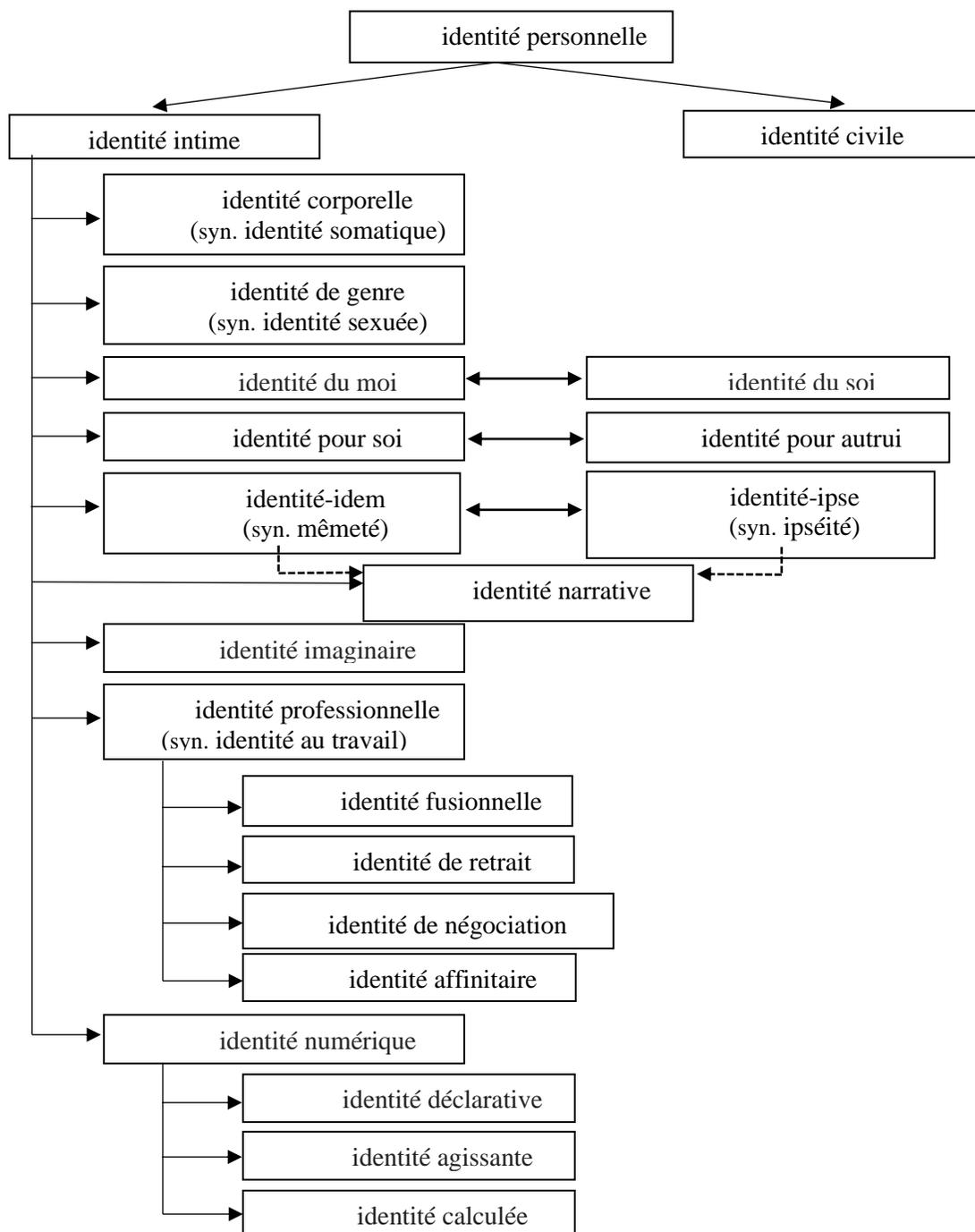
Ainsi, les différents discours actuels – psychologique, sociologique, philosophique, politique –, concourent à révéler deux mutations conceptuelles majeures opérées dans le champ des SHS, entraînées par les travaux scientifiques sur le fond des changements profonds affectant les mentalités et l'imaginaire collectifs. Nous allons les traiter successivement avec leurs conséquences au niveau de la terminologie polarisée par le phénomène identitaire.

Le premier changement conceptuel est représenté par le glissement de l'unicité vers la pluralité, du singulier vers le pluriel qui prend toujours davantage le dessus dans la littérature de spécialité. L'*identité*, unique, unitaire, permanente se fragmente et se

pluralise en *identités*, multiples, diverses, changeantes. Pensée en association avec le « moi » contemporain, elle est invoquée pour en exprimer la nature inconstante et fragmentée. Les discours des SHS adjoignent couramment au terme *identité* un cortège de qualificatifs : *multiple, fragmentée, instable, mouvante, fluide, fluctuante, contingente, négociée*.

Plurielle, l'identité se décline dans une multitude d'aspects ou de formes. Le concept devenu générique engendre un essaim de concepts subordonnés, qui s'organisent sur plusieurs niveaux de hiérarchie et entre lesquels se tisse un réseau complexe de relations. Le terme *identité* sert de base de composition pour de nombreux termes syntagmatiques désignant des types d'identité, créés selon la matrice terminogénique NOM + ADJECTIF. Parmi ceux-ci, on peut identifier des couples fondés sur des rapports d'opposition et / ou de complémentarité : *identité individuelle - identité collective* ; *identité personnelle - identité sociale* ; *identité réelle - identité virtuelle* ; *identité substantielle - identité non-substantielle* ; *identité subjective - identité objective* ; *identité humaine (universelle) - identité culturelle (particulière)*. Selon cette même logique bipolaire, les *identités* sont également qualifiées de *fortes* ou de *faibles*, de *meurtrières* ou de *blessées*, de *vigoureuses* ou de *malheureuses*, de *reconnues* ou de *stigmatisées*.

Quelques-uns de ces termes deviennent, à leur tour, des nœuds conceptuels régissant en cascade des séries de termes hyponymiques. À titre d'exemple, nous donnons ci-dessous l'arborescence du concept d'*identité personnelle* :



La néologie terminologique, entraînée par le renouvellement conceptuel permanent caractérisant ce champ disciplinaire, trahit le besoin de particulariser un concept trop vaste et d'en exploiter le potentiel sémantique presque inépuisable, pour trouver des expressions qui désignent précisément des aspects spécifiques et des nuances de sens. On y reconnaît, en effet, un cas intéressant de terminologie diachronique, où un concept fondateur ayant subi des changements spectaculaires devient si complexe, qu'il se fragmente en plusieurs sous-concepts désignés par des termes composés à partir du terme base.

Les relations établies entre ces termes, inégaux du point de vue du statut terminologique, du degré de figement ou de la fréquence, sont multiples : génériques (hypéronymie, hyponymie, cohyponyme), associatives, d'antonymie, de synonymie totale ou partielle, contextuelle, ou de fausse synonymie. Parfois ambiguës, ces relations sont source de confusions exigeant des recherches ponctuelles. Par exemple, entre les termes *identité-idem* et *identité-ipse*, forgés par Paul Ricœur pour distinguer deux pôles de l'identité, il y a une relation d'antonymie qui est une complémentarité, la médiation entre les deux étant réalisée par le terme associé *identité narrative* renvoyant à une identité construite dans et par le récit littéraire ou historique (Ricœur, 1990, 137-198).

À côté de ce procédé de composition syntagmatique caractéristique de l'usage du terme *identité*, le philosophe Vincent Descombes (2015, 62) met en évidence une autre structure spécifique : ADJECTIF POSSESSIF + *IDENTITÉ*, désignant l'identité que quelqu'un revendique, parfois avec véhémence, pour lui-même, ainsi que le sentiment que l'individu a de lui-même.

La pluralité des identités s'exprimant à travers ces termes ne saurait être pensée dans le cadre essentialiste, d'origine philosophique, focalisé sur l'idée d'immuabilité. Dès lors, c'est ici que s'enclenche la seconde mutation conceptuelle représentée par le passage d'une vision statique de l'identité comme une donnée naturelle et immuable, à une conception dynamique, envisageant l'identité comme un construit ou comme un processus.

L'identité conçue comme une donnée en soi est associée aux idées d'essence et de permanence, en se faisant accompagner par des qualificatifs tels que : *profonde, fondamentale, fondatrice, constante, invariable, homogène, permanente*. En ce sens, elle est une chose à *valoriser* et à *préserver*, à *reconnaître*, à *encourager*, à *cultiver*. Avec le renversement de perspective, l'identité qui *est* devient une identité qui *se fait*, qui est toujours en train de se faire, qui est toujours à construire.

Les usages observés dans les discours des SHS sont polarisés désormais par cette approche constructiviste et interactionniste. C'est la métaphore conceptuelle de l'identité-construction qui les sous-tend et qui régit tout un réseau d'expressions et de collocations mettant à profit le vocabulaire de l'architecture : *construction identitaire, construire l'identité, l'identité se construit, architecture de l'identité, structure identitaire, structuration / déstructuration / restructuration des identités, édifice identitaire, édifier l'identité, bâtir l'identité / une identité, les fondements de l'identité,*

détruire / reconstruire l'édifice identitaire, la fragilité de l'édifice identitaire. D'autres domaines – économique, militaire – servent également à conceptualiser la *constitution de l'identité*, vu comme un processus de production, une aventure ou une lutte : *fabrication de l'identité, gestion de l'identité, quête identitaire, conquête de l'identité, stratégie identitaire.* Le transfert entre le domaine de la psycho-sociologie et le domaine médical sous-tend le concept métaphorique de « crise des identités », développé par Claude Dubar (2010), ainsi que les expressions métaphoriques *symptômes de la crise des identités* ou *la crise des identités au travail ou professionnelles, c'est l'irruption du chômage de masse.*

Sous-tendues par un besoin de néologie terminologique, dans ce contexte de mutations conceptuelles, la dérivation et la composition contribuent à élargir la famille du terme, en en exploitant la plasticité et le potentiel sémantique. À côté de l'adjectif *identique*, associé au sens original du concept, y figurent des créations plus ou moins récentes, spécialisées dans une certaine mesure par domaines : *identifier, identifiable* et *identification* (au sens juridique et judiciaire), *s'identifier / se désidentifier, identification* et *auto-identification, identisation* (appartenant notamment au langage de la psychologie), *identitaire* (d'un emploi très généralisé dans les SHS), *anti-identitaire, identitarien*, calque de l'anglais *identitarian*, rarement employé, et *identitarisme* (idéologiquement marqués et véhiculés surtout par le discours sociologique et politique). On y retrouve même l'antonyme *non-identité*.

L'adjectif dérivé *identitaire*, qui renvoie à *identité* au sens de singularité d'un individu ou d'un groupe, étant souvent affecté d'une connotation péjorative, s'avère extrêmement versatile et productif. Il est accolé à des lexies très diverses (mots de la langue commune, termes spécifiques ou généraux, transdisciplinaires) pour former des termes syntagmatiques ou des phraséologismes, plus ou moins figés, qui augmentent la sphère du concept. La composition est, en fait, un moyen d'appropriation. Foyer d'inépuisables énergies, le concept d'*identité* ne cesse de nourrir la réflexion et d'exercer une force d'attraction incroyable, en aimantant nombre de concepts provenus de différentes zones du savoir : espace, temps, frontière, représentation. On rencontre donc des expressions dénotatives telles que *lieu identitaire, marque / signe / image / imaginaire identitaire*, ou bien figurées, métaphoriques : *espace-temps identitaire, mur identitaire.* Toujours dans un registre métaphorique, l'identité nationale, dont la culture recoupe le principe du plaisir, est un *cocon* ou un *berceau culturel*.

Parmi les termes syntagmatiques comportant l'adjectif *identitaire*, quelques-uns présentent une forte récurrence dans les discours des SHS, jouissant de consistantes élaborations théoriques. *Dynamique identitaire* en est un. Il allie les idées de forces (tensions, pulsions, poussées, mouvements) et d'interactions, exprimées par le nom *dynamique*, à l'idée de construction sociale, impliquée par l'adjectif qualificatif *identitaire*. D'ici, sans doute, son retentissement et sa force organisatrice. C'est autour de ce concept que gravitent un essaim de termes et d'expressions désignant les différentes étapes et transformations subies par l'individu pendant le processus de constitution de l'identité : *affirmation identitaire, attribution de l'identité,*

incorporation de l'identité, changement / métamorphose / mutation identitaire, perte de l'identité, conflit d'identité, crise d'identité / des identités.

Le vocabulaire de la psychologie est également mobilisé par la composition syntagmatique, afin d'exprimer les différentes perceptions, affects et attitudes par rapport à / sous-tendues par le phénomène identitaire : *sentiment d'identité, besoin / obsession / repli / déni identitaire, haine identitaire et haine de l'identité, contestation / défense de l'identité, irruption / exaltation identitaire, choc identitaire.*

Vécu dans un registre plutôt négatif, le sentiment d'identité, individuel ou collectif, s'exacerbe en versant dans la pathologie sociale. Les discours, notamment ceux des médias, recourent à l'expressions métaphorique pour décrire, sur un ton catastrophique, ce malaise collectif : la société française serait touchée par la *fracture identitaire*, en proie à l'*angoisse identitaire*, tandis que la République, confrontée à un *péril* ou *danger identitaire*, serait prise dans la *tenaille identitaire* (concept métaphorique créé par l'universitaire Laurent Bouvet, pour définir l'état des forces idéologiques en France, et intensément véhiculé depuis lors).

Finalement, on a l'impression que tout peut devenir « identitaire », acquérir une valeur ou une dimension identitaire : la motivation, le but, le discours, la politique, le territoire, comme si ce concept profondément lié à l'essence même de l'être investissait toute notre pensée et tout notre monde : le tout-identitaire.

Ces phénomènes langagiers relèvent finalement d'une construction discursive de l'identité. Mais cette construction implique aussi des interactions multiples au sein de la société et, avant tout, la présence et le regard de l'autre. Le concept d'altérité devient ainsi toujours plus présent dans le champ épistémique de l'identité. Comme le pose le linguiste Patrick Charaudeau, « c'est la grande question de l'identité, en général, et de l'identité culturelle en particulier, une question de regards de soi sur l'autre, de l'autre sur soi, des autres sur nous, de nous sur les autres. » (Charaudeau, 2005).

5. Le tournant diversitaire : quête de différence et foisonnement terminologique

La dialectique du même et de l'autre, profondément inscrite au cœur même de l'identité, nous permet d'enchaîner sur le second pôle du binôme conceptuel que nous nous sommes proposé d'étudier : la diversité. En effet, le concept d'*altérité* c'est le principal point de jonction entre les champs notionnels de l'identité et de la diversité. La diversité est au cœur même de l'identité (« Je est un autre ») et la diversité suppose, elle aussi, des modalités de concevoir le rapport à l'autre et des possibilités de construire le vivre-ensemble.

Face à la complexité ahurissante et à l'« essentialisme » du concept d'*identité*, *diversité* fait en quelque sorte figure de parent pauvre. Pourtant, elle soulève des problèmes psycho-sociologiques et politiques tout aussi brûlants, elle s'installe au cœur des préoccupations contemporaines d'une société qu'elle unit et divise à la fois. La notion est ancienne, son origine remontant à la rhétorique, où elle a été pensée comme un agrément ou un ornement du discours. Tout en constituant une catégorie

abondamment utilisée, elle n'y a pas fait l'objet d'une véritable réflexion permettant d'en dépasser l'esthétique pour en aborder la poétique. La tradition rhétorique établit une relation de synonymie entre *diversité* et *variété*, *changement* ou *mutation*.

Au début, la notion est plutôt neutre. La diversité se remarque, d'abord, dans tout le monde vivant où elle est naturelle et pratiquement infinie. Déjà chez l'être humain, la diversité biologique, toujours la première à considérer, devient moins neutre. En acquérant, au long de son histoire, une dimension culturelle et politique, la notion sera de plus en plus marquée. Cette évolution s'est considérablement accélérée au cours des dernières décennies, au point de la promouvoir parmi les plus actuelles et les plus débattues du millénaire. Le mot abonde dans la littérature scientifique et dans les discours politiques et journalistiques. Il semble bien que la rhétorique de la diversité l'emporte sur le phénomène en soi. Encore plus que le concept moderne, psychosociologique, d'*identité*, celui de *diversité* est une construction discursive. L'histoire moderne du concept est donc l'histoire de ce discours. « Forgé aux États-Unis à la fin des années 1970 pour requalifier des politiques d'égalité et d'action positive de plus en plus contestées par les courants conservateurs, le discours de la "diversité" s'est aujourd'hui massivement diffusé dans les démocraties libérales. », écrit la sociologue Laure Bereni (2020, 30). En France, ce discours s'impose au milieu des années 2000, promu au départ par le grand patronat.

L'histoire française du terme est jalonnée de quelques repères importants : en 2002, Jacques Chirac y fait référence, en affirmant que « La France est un pays qui trouve sa grandeur dans sa diversité et son refus des communautarismes. » ; en 2003, dans le rapport de la commission Stasi sur l'application du principe de laïcité à l'école, on célèbre la « diversité spirituelle et culturelle de la France » ; en 2004, on signe la « Charte de la diversité » (témoignant de l'acclimatation de la notion en France) qui s'engage à « promouvoir l'application du principe de non-discrimination » et à « chercher à refléter la diversité de la société française, notamment culturelle et ethnique » ; en 2009, l'État crée le « label diversité » (Doytcheva, 2010, 424 - 425).

La *diversité* se fait terminologiser en sociologie où, en tant que terme, il est défini comme la « qualité d'un ensemble hétérogène de personnes qui, dans un milieu donné, diffèrent les unes des autres par des caractéristiques qui sont généralement d'ordre social, culturel, physique ou psychologique. » (GDT). La définition essaie de fixer un concept assez flou, en laissant beaucoup d'espace aux variables, à des particularisations qui entraînent la polysémie du terme, surtout dans les conditions où les élaborations conceptuelles et les discours autour de la diversité prolifèrent.

Du point de vue du terminologue, les différents usages sociaux du terme ont deux conséquences opposées. D'une part, ces usages engendrent un champ conceptuel assez complexe et une terminologie sur mesure, d'autre part, ils multiplient les sens du terme, ce qui le rend ambigu, et en abusent, au point d'en faire une formule passe-partout, enjeu politique et cheval de bataille idéologique invoqué à tout bout de champ, pour servir les intérêts ou les causes des partis et des groupements minoritaires de tout poil. En essayant de mettre en évidence les mécanismes d'engendrement, les articulations

logiques et les particularités des premiers, nous nous efforcerons d'éviter les pièges de ces derniers.

Les emplois récurrents du terme *diversité* dans les différents discours circulant dans l'espace public contemporain, en particulier dans les discours politiques, médiatiques et des organisations, contribuent à en entériner un premier sens, ressortissant de l'application du concept de diversité à la vision d'une société plurielle, multiple, non homogène. Quand *diversité* n'est pas déterminé par un adjectif qualificatif particularisant, le terme exprime une vision globale ou large, consensuelle, de ce phénomène (cf. Doytcheva, 2010, 435). Ce sont toujours les discours qui, dans leur grande variété, particularisent le concept en accolant au terme *diversité* des adjectifs bien spécifiques, ce qui engendre une série d'hyponymes. Ainsi la diversité devient-elle *culturelle*, *ethnique*, *raciale* ou *ethno-raciale*, voire *mélanique*, *sexuelle* et ainsi de suite.

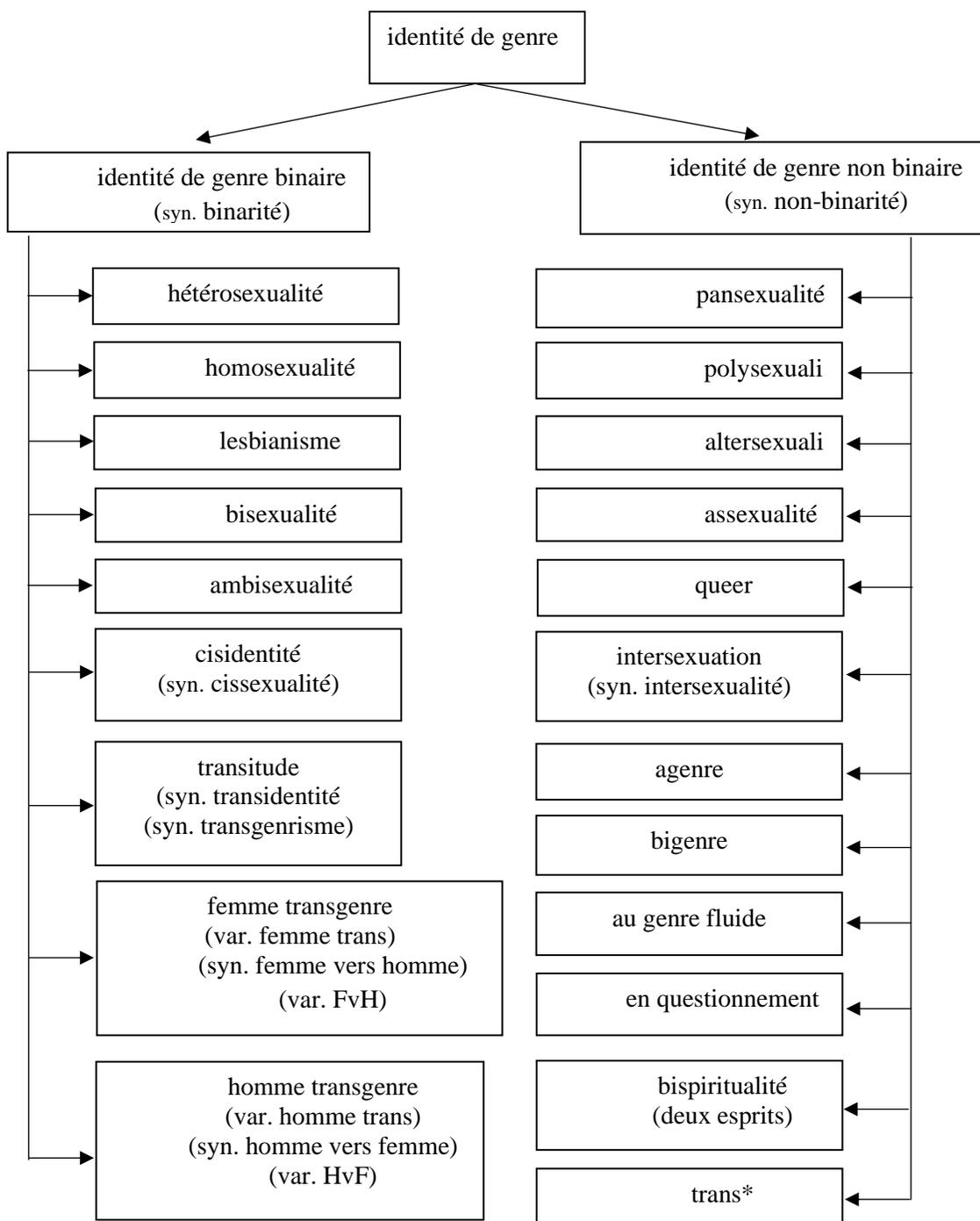
Extrêmement versatile, le concept / terme peut, en effet, s'appliquer à des domaines et des notions les plus variés, englober une gamme potentiellement infinie de différences – diversité des origines, des cultures, des langues, des religions, diversité de genre, d'âge, pour ne nommer que des aspects majeurs –, en relation avec des sujets hétérogènes – discrimination, tolérance, parité, homophobie, racisme, handicap –, et cette plasticité devient la source de son succès et en explique la diffusion sans précédent. Un couteau à double tranchant, à en croire Bereni et Jaunait :

« Du reste, l'un de ses principaux atouts est bien sa plasticité, qui permet à ses utilisateurs de relier le terme à une gamme étendue de discours et de dispositifs. Mais cette indétermination intrinsèque de la notion de diversité est à la fois ce qui contribue à la légitimer en tant que référent et à la vider de toute valeur réellement normative. De fait, la plasticité du terme ne peut qu'attiser la suspicion de l'analyste. Il paraît à cet égard difficile et assez peu satisfaisant, de chercher à donner un contenu substantiel à ce concept. » (2009, 4).

Les sens du concept se recomposent incessamment, selon les locuteurs, les contextes, les intérêts, en engendrant une combinatoire presque infinie se déployant dans d'innombrables phraséologismes qui ne font finalement que dire que tout dans notre univers est divers, l'identité y comprise, comme nous l'avons déjà montré. Par des mécanismes psycho-sociaux et sémio-communicationnels complexes, l'idée de diversité, axiologiquement neutre en elle-même, devient une valeur sociale, idéologique et programmatique. Toutes les formes de médiation et de médiatisation disponibles (symboliques, visuelles, politiques, organisationnelles) sont employées pour construire et imposer cette image valorisante. On invoque la métaphore alchimique du creuset pour en parler. On fait l'*éloge de la diversité*, en recourant encore à des expressions métaphoriques. C'est une *valeur ajoutée*, *valeur cardinale*, une *richesse*, un *avantage*, une *clé*, un *bassin bouillonnant d'innovation et de créativité*. On agit dans le *respect de la diversité*, pour *promouvoir la diversité*.

La terminologie de la diversité est jeune et très dynamique. Elle accueille nombre de termes flambant neufs et elle change rapidement. Le concept *identité de genre* (associé au concept de *diversité sexuelle*) est l'un des plus productifs. Né au confluent des notions de *genre*, *identité et orientation sexuelle*, il est le symptôme de transformations profondes affectant les mentalités collectives et toute notre société. Suite à la distinction introduite depuis les années 1970 entre *sexe* (« sexe biologique ») et *genre* (« identité sexuelle assumée »), on met aujourd'hui en avant une conception non essentialiste et non dualiste du genre, selon laquelle celui-ci n'est pas déterminé par l'ordre social ou naturel et ne se réduit pas à la simple dichotomie homme *vs.* femme, en se construisant dans un réseau de sens inextricablement mêlés, comme un « objet social complexe et polymorphe » (Abbou, 2018).

Ces nouvelles perspectives entraînent un besoin aigu de néologie terminologique, se concrétisant dans une série de termes que l'on peut regrouper en deux classes opposées et complémentaires, régies par les termes antonymiques *identité de genre binaire / identité de genre non binaire*, descendant du terme hyperonymique générique *identité de genre*. Nous en présentons l'arborescence ci-dessous.



L'origine et l'histoire de ces termes sont différentes. Quelques-uns, tel que *cissexuel* et *cisgenre*, par exemple, utilisés d'abord dans la recherche scientifique, sont ensuite popularisés par l'Internet et les réseaux de socialisation qui le rendent accessibles au grand public. Finalement, ils font leur entrée dans les dictionnaires de langue généraux (*Oxford dictionary* est le premier à consigner le mot *cisgenre* en 2015) et/ou dans les vocabulaires spécialisés et les bases de données terminologiques. Le terme *queer*, désignant une « personne qui ne s'identifie à aucune catégorie relative à son orientation sexuelle et à son identité de genre » (GDT), est un anglicisme implanté en français et en d'autres langues, qui signifie « étrange » en langue commune et qui était, à l'origine, utilisé dans un sens péjoratif pour parler des hommes homosexuels. Vers la fin des années 1980, le mot a été réapproprié par la communauté LGBT qui en a fait un symbole de contestation des modèles identitaires relatifs au genre et aux orientations sexuelles. De ce fait, le terme peut être considéré offensant par certains locuteurs.

La vitesse à laquelle se produisent les mutations conceptuelles dans ce champ de l'expérience engendre beaucoup de difficultés terminologiques. Il s'agit d'une terminologie à l'état naissant, foisonnante, loin de la normalisation, où les principaux problèmes sont la synonymie, la superposition partielle de certains concepts avec une imbrication des sens que les définitions ne permettent pas toujours de démêler. Par exemple, la série *bisexualité* – *polysexualité* – *pansexualité* figure dans la base de données *Termium Plus* comme des « notions apparentées ». Le GDT consigne *transgenre*, *transidentité* et *transitude* comme des termes synonymes recommandés, en déconseillant l'emploi des formes synonymes *transgendérisme* et *transgendrisme*, calques de l'anglais *transgenderism*.

Sur des critères pragmatiques cette fois-ci, on distingue *transgenre* et *transexualité*, bien qu'ils puissent paraître synonymes et soient même utilisés comme tels dans certains contextes. Issus du domaine médical, *transexualité* et *transexuel.le* sont de moins en moins fréquents et, comme tous les termes dérivés de *sexuel*, sont considérés inadéquats et offensants par les personnes et communautés trans*. Toujours est-il que certaines personnes transsexuelles ne s'identifient pas au terme *transgenre* et vice versa.

Dans la série *hétéronormativité* – *hétéronormalité* – *hétérosexisme* – *hétérocentrisme* – *contrainte à l'hétérosexualité* – *hétérosexualité forcée* – *hétérosexualité obligatoire* (dont les termes renvoient tous, d'une manière ou d'une autre, au système normatif de comportements, de représentations et de discriminations fondé sur la binarité), les relations de synonymie sont encore plus difficiles à déceler et à distinguer de la fausse synonymie. En ce sens, le GDT attire l'attention qu'il ne faut confondre *hétéronormativité* et *hétérosexisme*, qui n'est, d'ailleurs, que le synonyme usuel, critiqué par le GDT, du terme privilégié *discrimination envers les homosexuels*.

La préférence pour tel ou tel synonyme, relevant de leur caractère marqué ou non-marqué en contexte, et le rejet de certains termes sont souvent l'expression d'une prise de position idéologique ou d'une affirmation identitaire. Cette portée idéologique

et l'intention polémique sont, croyons-nous, la marque distinctive du vocabulaire de la diversité, qui se reflète dans la formation des termes autant que dans la structuration même du système conceptuel et terminologique global.

Ainsi, au niveau des unités terminologiques, on peut remarquer la composition savante avec les éléments formants opposés *hétéro-* / *homo-*, *cis-* / *trans-*, engendrant des couples de termes antonymiques : *hétérosexualité* / *homosexualité* ; *cisidentité* / *transidentité*. Les termes composés avec l'élément *cis-* (« en deçà », « dans la limite de ») ont été d'ailleurs créés par les communautés trans* pour marquer plus nettement leur opposition à la norme qu'elles transgressent et rejettent.

Au niveau du système conceptuel, on remarque la bipolarisation constante des concepts/ termes qui s'organisent en catégories antinomiques : aux types d'identité de genre binaire, s'oppose les types d'identité de genre non binaire, à la classe des types de diversité, s'oppose la classe des types de discrimination, à chaque type particulier de « diversité », s'oppose une attitude oppressive ou un type de discrimination – les *-ismes* de la diversité : *essentialisme*, *ethnocentrisme*, *racisme* et *néoracisme*, *colonialisme* et *néocolonialisme*, *colorisme*, *classisme*, *sexisme*, *hétérosexisme*, *cissexisme* et *cisgenreisme*, *âgisme*, *capacitisme*, *validisme*, *audisme*.

Toute cette terminologie semble orientée contre, entièrement mue par une attitude défensive / offensive et par la volonté de se distinguer, obsédée par le souci de la différence. D'ici son caractère original, hétéroclite et bigarré, auquel contribuent la variété des préfixes utilisés pour former les termes (*bi-*, *ambi-*, *a-*, *alter-*, *inter-*, *poly-*, *pan-*), les acronymes (*afan* / *ahan*, « assignée femme / homme à la naissance » ; *FvH* / *HvF* ; *mtf* / *ftm* et *mtx* / *ftx* de l'anglais « *male to female* » désignant les différentes formes de transition), ainsi que les emprunts et les calques de l'anglais, assez nombreux surtout dans le vocabulaire de la diversité sexuelle, coexistant avec des termes savants, créés par composition avec l'élément formant *-phobie*, qui servent à exprimer des attitudes de mépris, haine, crainte ou rejet de telle ou telle forme de manifestation de la diversité (*lesbophobie*, *homophobie*, *biphobie*, *transphobie*, *islamophobie*, *xénophobie*). Des termes provenant de la langue commune (exclusion, assimilation, marginalisation, aliénation) côtoient des termes « de souche », plus spécifiques (invisibilisation, ghettoïsation, racialisation, racisation, hétéropatriarcat, mégenrage, morionommage) allant jusqu'à des éléments d'une nouvelle grammaire non binaire, permettant un accord de genre flexible, dont les embryons seraient les formes pronominales neutres tels que *iel*, *yel* ou *ille* (issus de *il* et *elle*), *ul* ou *ol* (au lieu de *il* ou de *elle*), *celleux* (issu de *ceux* et *celles*) et *toustes* (issu de *tous* et *toutes*).

6. Vers de nouveaux horizons

Les phénomènes langagiers et les structures discursives que nous avons inventoriés et analysés dépassent le cadre de la terminologie proprement dite et ouvre à la communication spécialisée.

L'approche socioterminologique, diachronique et discursif, nous a permis de montrer, « à fleur de terme », que les champs conceptuels des notions d'*identité* et de

diversité se recoupe sur plusieurs points et se superposent partiellement, ce qui vient témoigner du fait que les domaines de la connaissance et les systèmes terminologiques ne sont pas clos, mais perméables les uns aux autres, permettant, voire encourageant les migrations, les échanges et les croisements, sur le fond de la tendance actuelle à l'interdisciplinarité et à l'hybridation. Une identité diversitaire et une diversité identitaire (ce n'est pas qu'un simple jeu de mots), se réfléchissant réciproquement, semblent avoir transformé notre société en un champ de forces opposées (et de bataille), se reconfigurant sans cesse pour retrouver un principe d'unité et de cohésion.

Car le binôme conceptuel *identité-diversité* englobe le concept de différence, en faisant avancer l'antithèse tranchante vers une synthèse euphémisante. Si l'idée de différence sépare, celle de diversité essaie de tenir ensemble, entraînant en même temps un décentrement et une relativisation de l'identité. Serait-ce le passage d'une logique binaire à une logique ternaire qui permette le vivre-ensemble ? En fin des comptes, « l'identité supportable ne peut être que décentrée et consciente de son inachèvement dynamique. » (Drouin-Hans 2006, 25).

Au terme de notre recherche, les phénomènes langagiers observés, ayant pour corollaire le décentrement de l'identité et l'hybridation des deux concepts, nous conduisent vers l'idée d'un domaine inter- et transdisciplinaire en train de se constituer comme un construit socio-symbolique, au confluent des imaginaires contemporains, se déployant dans une structure rhizomatique autour d'un méga-concept : la *diversitude*.

Bibliographie

Corpus spécialisé

- Baudry, R. et al. 2007. « Définir l'identité », in *Hypothèses*, 1 10. Éditions de la Sorbonne. p. 155-167. <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2007-1-page-155.htm>
- Becchia, C. et al. 2012. « L'identité : introduction », in *Questes* 24. <http://journals.openedition.org/questes/2948>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Bereni, L., Jaunait, A. 2009. « Usages de la diversité », in *Raisons politiques*, 3 n° 35. Presses de Sciences Po. p. 5-9. <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2009-3-page-5.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Bouchard, Benjamin. 2014. « Les figures de la diversité », in *Poétique* 1 n° 175. Seuil. p. 3-20. <https://www.cairn.info/revue-poetique-2014-1-page-3.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Fugier, Pascal. 2007. « Les trois dimensions sociales de l'identité personnelle : réelle, symbolique et imaginaire », in *Interrogations. Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, Interrogations.halshs-01646638, page consultée le 10 novembre 2022.
- Gaulejac, Vincent (de). 2002. « IDENTITÉ », in Barus-Michel (J.) et al. (dir.). *Vocabulaire de psychosociologie, références et positions*, Paris : Érès, p. 174-180.
- Ghislain, Mary. 2012. *La dynamique identitaire et capacitaire dans la construction du projet professionnel*. Psychologie. Université Paul Valéry - Montpellier III. Français.
- Gruson, Pascale ; Nardi, H. C. 2012. « Frontières identitaires et représentations de l'altérité : Inégalités, mobilités, reconnaissances ». In *Frontières identitaires et représentations de l'altérité*, Paris, France. pp.1/5. halshs-00857453, page consultée le 10 novembre 2022.
- Messu, Michel Henri. 2008. *Les "Moi" identitaires. L'identité construite et les manières de la dire*. hal-00256640, page consultée le 10 novembre 2022.

- Nicole Giroux, N. 2001. *La gestion discursive des paradoxes de l'identité*. XI^e Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique, les 13-15 juin 2001, Faculté des Sciences de l'administration, Université Laval Québec.
- Rey, Olivier. 2007. « Le symptôme identitaire », in *Études*, 7 Tome 407. S.E.R. p. 52-62. <https://www.cairn.info/revue-etudes-2007-7-page-52.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Taché, A., Bertossi, Ch. 2022. « Election présidentielle 2022 : "La fracture n'est pas identitaire, mais démocratique", in *Le Monde*, publié le 05 février. https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/02/05/election-presidentielle-2022-la-fracture-n-est-pas-identitaire-mais-democratique_6112420_3232.html, page consultée le 10 novembre 2022.
- ***. 2000. *Rapport mondial sur la culture 2000. Diversité culturelle, conflit et pluralisme*, Editions UNESCO <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000122411>, page consultée le 10 novembre 2022.
- ***. 2014. *Des mots pour parler de diversité. Lexique des termes utilisés dans le cadre de la formation « Une pour toutes et toutes pour ELLES »* RQCALACS. <https://www.rqcalacs.qc.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Boite%20a%20outils%20intersectionnalite/LEXIQUE.pdf>, page consultée le 10 novembre 2022.
- ***. Guide de la terminologie liée à l'équité, la diversité et l'inclusion. <https://www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/publications/equite-diversite-inclusion-equity-diversity-inclusion-fra>, page consultée le 10 novembre 2022.
- ***. *Petit lexique de terminologie 2SLGBTQIA+*. https://conseiljeunesse.ca/images/uploads/files/Petit_lexique_de_terminologie_2ELGBTQ.pdf, page consultée le 10 novembre 2022.
- ***. *Terminologies. Identité de genre*. https://www.genrespluriels.be/IMG/pdf/terminologies_-_brochure_genres_pluriels.pdf, page consultée le 10 novembre 2022.

Ouvrages

- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Editions Fayard.
- Bouvet, Laurent. 2020. *Le péril identitaire*. Editions de (l')Observatoire. Collection : Et Après ?.
- Dubar, Claude. 2010. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France. Collection : Le Lien social.
- Gaudin, François. 1993. « Socioterminologie : du signe au sens, construction d'un champ », in *Meta* 38(2), p. 293-301.
- Gaudin, François. 2005. « La socioterminologie », in *Langages*, vol. 157, p. 80-92.
- Gaudin, François. 1993. *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen.
- Lerat, Pierre. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : PUF.
- Lévi-Strauss, Claude. 1983. « L'identité », in *Séminaire interdisciplinaire*. Paris : Editions Gallimard.
- Marc, Edmond. 2005. *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Paris : Dunod.
- Quine, W. V. 1950. « Identity, Ostension, and Hypostasis », in *The Journal of Philosophy*, Vol. 47, No. 22. p. 621-633.
- Ricœur Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil.

Dictionnaires

- Le Grand Dictionnaire Terminologique* (GDT), Banque de terminologie de l'Office québécois de la langue française. www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca, page consultée le 10 novembre 2022.
- TERMIUM Plus*, Banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Trésor de la Langue Française informatisée* (TLFi). <http://atilf.atilf.fr/>, page consultée le 10 novembre 2022.

Sitographie

- Abbou, Julie (et alii). 2018. « Introduction. Le genre, lieu discursif de l'hétérogène », in *Semen* 44. <http://journals.openedition.org/semen/10790>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Adami, Hervé. 2018. « La logomachie sur la notion de " diversité " : quelques éléments d'analyse », in Sy, K. (et alii). *De la diversité fantasmée aux effets de réalités : discours et pratiques*, l'Harmattan, p.73-87. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02068586/document>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Bereni, Laure. 2020. « La diversité, ruse ou dévoiement de l'égalité ? », in *L'Observatoire*, n°56. p. 30-32. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02906448/document>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Bouchar, Benjamin. 2014. « Les figures de la diversité », in *Poétique* 1 n° 175. Le Seuil. p. 3-20. <https://www.cairn.info/revue-poetique-2014-1-page-3.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Bouvet, Laurent. 2020. « L'âge identitaire » (entretien), in *Le Point*, 11 février. <https://laurentbouvet.net/t/2020/02/19/lage-identitaire-entretien-le-point-11-fevrier-2020/>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Charaudeau, Patrick. 2005. « L'identité culturelle entre soi et l'autre », in *La phraséologie dans tous ses états : actes du colloque "Phraséologie 2005"*, Louvain-la-Neuve, 13-15 octobre. <http://www.patrick-charaudeau.com/L-identite-culturelle-entre-soi-et.html>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Clavreul, Gilles. 2021. « Tenaille identitaire » : la réponse de Gilles Clavreul à Alain Finkielkraut, in *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/tenaille-identitaire-la-reponse-de-gilles-clavreul-a-alain-finkielkraut-20210429>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Descombes, Vincent. 2015. « Les embarras de l'identité », in *L'information psychiatrique* 1, vol. 91. p. 61-65. <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2015-1-page-61.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Doytcheva, Milena. 2010. « Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat », in *Sociologie* 4 vol. 1. Paris : Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-4-page-423.htm>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Drapeau Vieira Contim, Filipe. 2016. « Identité (A) », in Maxime Kristanek (dir.). *L'Encyclopédie philosophique*. <https://encyclo-philos.fr/identite-a>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Drouin-Hans, Anne-Marie. 2006. « IDENTITÉ », in *Le Télémaque* 1 n° 29. Presses universitaires de Caen. p. 17-26. <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2006-1-page-17.htm>
- Dubar, Claude ; Fraisse-d'Olimpio, Stéphanie. 2008. *Entretien avec Claude Dubar autour du concept d'identité*. <https://ses.ens-lyon.fr/articles/le-concept-d-identite-autour-des-travaux-de-claude-dubar-39775>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1995. « Les vocabulaires scientifiques et techniques », in *Les Carnets du Cediscor* 3. <http://journals.openedition.org/cediscor/463>, page consultée le 10 novembre 2022.
- Sparti, Davide. 2015. « L'identité et ses dilemmes », in *Terrains/Théories* 3. <http://journals.openedition.org/teth/591>, page consultée le 10 novembre 2022.

Sigles

GDT – *Le Grand Dictionnaire Terminologique*.

SHS – Sciences humaines et sociales.

TLFi – *Trésor de la Langue Française informatisée*.